Département du CHER MATRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08 Télécopie 02 48 76 50 10 e-mail : mairie@beffes.fr site : www.beffes.fr

Compte rendu de séance

Séance du 26 Mars 2021

L'an 2021 et le 26 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, CRI sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

<u>Présents</u>: M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes: BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, METENIER Martine, MM: BAUDET Jacques, DEBIENNE Frédéric, DESPIEGALAERE Thierry, GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

Excusé(s): Mme FERNANDES Virginie

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

Présents : 14

<u>Date de la convocation</u>: 20/03/2021 <u>Date d'affichage</u>: 26/03/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. SERVOIS BERTRAND

SOMMAIRE

- SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public, toute la commune (mise en place d'une coupure de nuit). n° 2021013
- Subventions aux associations 2021 n° 2021014
- Dimension des Cavurnes pour le cimetière communal n° 2021015
- Adhésion C.A.U.E18 pour 2021 n° 2021016

SDE 18 : Rénovation de l'éclairage public, toute la commune (mise en place d'une coupure de nuit).

réf: 2021013

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, décide le remplacement d'horloges astronomiques pour permettre de régler les horaires d'éclairage sur toute la commune et approuve le plan de financement s'élevant à 7 014.64€ HT.

- 3 507.32€ pris en charge par le SDE 18.
- 3 507.32€ pris en charge par la collectivité.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Subventions aux associations 2021

réf: 2021014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

•	Le Petit Théâtre de Beffes	500€
•	3T Racing Team	500€
•	Les P'tits Loups	500€
•	Amicale des Anciens Poliet et Chausson	400€
•	PyraBeffes	300€
•	Age d'Or (Génération mouvement)	500€
•	Pétanque Beffoise	500€
•	Les Amis de Chabrolles	500€
•	F.N.A.C.A	300€
•	Energym	500€
•	F.O.P.A.C	500€
•	Les écoliers des Tilleuls	500€
•	Viet vo Dao	500€
•	Tennis Club Beffois	500€
•	Foot (Olympique Loire Val D'Aubois)	500€

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Dimension des Cavurnes pour le cimetière communal

réf: 2021015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve la proposition suivante par l'agence des Pompes Funèbres pour la taille des Cavurnes dans le cimetière communal :

80 X 80 cm pour une hauteur maximum de 1 mètre.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Adhésion C.A.U.E18 pour 2021

réf: 2021016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui permet à la Commune et aux habitants de consulter un

architecte-conseiller pour obtenir des conseils en amont de tout projet d'aménagement, d'étude préalable relatifs à leur champ de compétences.

- Pour une cotisation annuelle de 100€.

A l'unanimité (pour : 14 - contre : 0 - abstentions : 0)

Questions diverses:

Réservation Salle des Fêtes et Bungalows pour 2022

Le Conseil donne son accord pour la réservation des salles des fêtes et des bungalows pour un mariage qui aura lieu du 17 au 19 juin 2022.

Application PANNEAUPOCKET informations aux habitants.

La commune a passé commande d'une application PANNEAUPOCKET qui se charge sur smartphone et est accessible par tous les habitants. Elle permet de recevoir toutes informations de la commune sur : les horaires, les déchets verts, arrêtés de déplacement, date de manifestations etc.

Dégâts de vandalisme : Air de Jeux du Bâteau Pirate.

Le bateau pirate du parc de l'Essent a été vandalisé récemment, il manque 26 pièces suite à ces dégradations, la réparation sera commandée pour la somme de 6 300€ TTC et la commune va engager une procédure.

Réouverture de la Bibliothèque Municipal

La commune travaille à la réouverture de la bibliothèque avec l'aide de bénévoles les jours, les horaires et l'organisation seront communiqués prochainement.

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 30/03/2021 Le Maire Olivier LE CAM